

Invertébrés, surtout Mollusques terrestres, cherchant abri sous les schistes houillers

au pied des terrils de charbonnages du Pays de Herve (Liège)

par Jean LECLERCQ.

Lorsqu'on examine comparativement les cartes publiées par W. ADAM (1) donnant l'état des connaissances sur la répartition des Mollusques terrestres en Belgique, on constate que la faune malacologique du Pays de Herve n'a pas été inventoriée. Comme cette région a été très modifiée par le développement industriel et par la culture herbagère intensive, on peut craindre que sa faunule malacologique ne soit décimée et telle est bien l'impression de tout naturaliste qui y excursionne.

Chose curieuse, le biotope qui me paraît en fin de compte le plus riche en Mollusques dans les parties du Pays de Herve avoisinant la ville de Liège, est celui que constituent les schistes houillers déversés sur les terrils et éboulés dans les prairies au pied de ces collines artificielles si caractéristiques du paysage mosan. Tant que les terrils sont utilisés par les charbonnages, les pierres s'accumulent sans plus, constituant des milieux trop instables pour être colonisés par des organismes. Lorsque ces terrils cessent d'être utilisés, ils sont assez rapidement colonisés par un certain nombre de Végétaux (cf. A. MARÉCHAL (2) et J. MASSON (3)), mais les Invertébrés, même les Insectes, paraissent tarder très longtemps à s'y installer. Il en va tout autrement pour les gros schistes qui viennent choir au pied des terrils, dans les prairies plus ou moins sauvages délaissées par les cultivateurs.

Ces schistes éboulés deviennent rapidement un territoire d'élection pour les nids de plusieurs espèces de Fourmis (surtout *Myrmica levinodis* NYLANDER et *Lasius flavus* F.). On y trouve aussi différents Isopodes (*Porcellio scaber* LATREILLE, *Oniscus asellus* L., *Trichoniscus pusillus* BRANDT, *Platyarthus hoffmanseggi* BRANDT), des Myriapodes (4), des Acariens (*Eugamasus magnus* KRAMER, *Microtrombidium subrasum* BERLESE, det. J. COOREMAN), des Araignées, des Collemboles, des Coléoptères, etc.. En ce qui concerne les Mollusques, les espèces suivantes ont été récoltées fréquemment au pied de plusieurs vieux terrils à Beyne-Heusay et déterminées par M. le Dr. C. R. BOETTGER (Berlin) :

Cochlicopa lubrica (MÜLLER), *Vallonia pulchella* (MÜLLER), *Discus rotundatus*, (MÜLLER), *Retinella hammonis* (STRÖM), *Arion subfuscus*

Les Naturalistes belges, T. 25, 9-10, 1954

(DRAPARNAUD), *Arion rufus* (L.), *Aion circumscriptus* (JOHNSTON), *Lehmannia marginata* (MÜLLER) et *Agriolimax reticulatus* (MÜLLER).

Cette liste préliminaire ne fait que confirmer la présence au Pays de Herve d'espèces largement répandues en Belgique, du moins en Haute et Moyenne Belgique. Mais il est bien certain qu'un naturaliste trouverait difficilement dans le district considéré autant d'espèces à la fois, vivant ensemble sur quelques ares de prairie ou de jardin. Tout porte à croire que les terrains non cultivés, abandonnés au pied des vieux terrils, représentent un milieu de refuge pour la faune autochtone, malmenée depuis des décades par l'action humaine, dans cette région densément peuplée.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ADAM, W., *Révision des Mollusques de la Belgique. I. Mollusques terrestres et dulcicoles* dans *Mém. Mus. R. Hist. Nat. Belgique*, 1947, n° 106.
- (2) MARÉCHAL, A., *Florule de Liège (intra muros)* dans *Lejeunia*, II, 1938, p. 20.
- (3) MASSON, J., *Le boisement des terris houillers et autres et des déblais de carrières* dans *Bull. Soc. R. « Le Vieux Liège »*, 1950, n° 87.
- (4) LECLERCO, J., *Quelques Myriapodes récoltés en Wallonie* dans *Bull. Soc. R. Sc. Liège*, 1945, n° 10, p. 460.

Première Session européenne de Mycologie. Belgique 1956.

La Session de la Société Mycologique de France, tenue en septembre 1953 à Bâle et à Lucerne, a connu un exceptionnel succès dû au grand nombre de mycologues qu'elle avait attirés. De larges et fructueux contacts purent ainsi s'établir entre les représentants de la plupart des pays d'Europe occidentale et centrale. Au cours de la séance de clôture, Mr. G. MALENÇON, vice président pour la France, a opportunément souligné le caractère européen pris, de façon toute spontanée, par la Session qui s'achevait et, en se félicitant des acquisitions si profitables qui en avaient été le résultat, a montré l'intérêt qu'il y aurait à ce que de semblables réunions se renouvellent dans l'avenir, à des périodes régulières. Dans le désir de susciter de tels échanges de vues, Mr. MALENÇON a proposé à ses collègues d'instaurer désormais des « Sessions Mycologiques Européennes », semblables aux sessions locales habituelles mais ne se réunissant que tous les trois ans, auxquelles tous les mycologues d'Europe seraient amicalement mais instamment sollicités de se rendre pour y échanger, en commun, leurs idées. Cette proposition fût adoptée et votée avec enthousiasme à l'unanimité des participants de la séance de Lucerne.

En qualité de vice président pour la Belgique, Mr. P. Heinemann eut l'honneur d'inviter les mycologues à tenir la première Session Européenne en Belgique, durant l'automne 1956. Ajoutons qu'un Comité provisoire d'organisation de la Session de 1956 vient de se constituer en Belgique.